

N/REF : 4/04/2025 13H55 C:000053 I:14504
V/REF : AC/C16662
V/Email reçu le Vendredi 04/04/2025 a 13H55

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. FGAT
IMMEUBLE : LA FREGATE -FGAT
8 EF/10 CD, RUE LUCIE AUBRAC
.
56860 SENE

Rennes, le 29 Avril 2025

Référence Marché: 024054-PBS-001-Lot4 Morb.Ouest
LOCALISATION : ALLEE 8E AUBRAC - MME CAUDAL MR NEISIUS 06 67 62 22 54
LOGEMENT N° 124996, PORTE N°E01, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 4
MOTIF : RÉPARATION FUITE SUR RADIATEUR

Donneur d'ordre : Mme F TRAINEAU

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire
INTERVENTION DU 23/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTROLE INSTALLATION
CONSTAT : FUITE SUR RACCORD RADIATEURS SALON ET CHAMBRE
COUPURE D'EAU
DEPOSE CORPS ET TETES THERMOSTATIQUEQ
FOURNITURE ET POSE CORPS ET TETES THERMOSTATIQUES
REMISE EN EAU
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
PURGE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : CL LCOMPTER Email envoyé le 25/04/25 a 16H09 FTRAINEAU@AIGUILLON.COM

07/04 MSG LAISSÉ
Suite a donner : OUI. Le 18/04/2025 a 11:42

CL LCOMPTER Email envoyé le 25/04/25 a 16:07 Mme F TRAINEAU

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).

La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le

relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	DEP002-Dépl.Absence locataire le 18/04	1	20,00		20,00
2,00	PBL146-FP.Rob.radiateur thermost.	2	70,00		140,00
2,00	PBL147-FP.Té de réglage yc réglage	2	50,00		100,00
TOTAL H.T.					260,00
T.V.A. a 10,00%					26,00
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>286,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.